Pharmacie

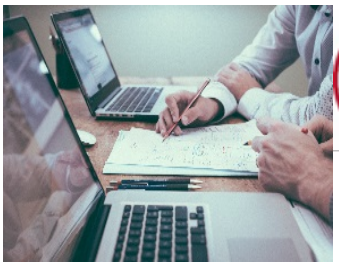

UNIVERSITÉ PARIS DESCARTES

FACULTÉ DE PHARMACIE DE PARIS

omedit ILE DE FRANCE

Département Formation Continue

Stage de formation continue :

Conciliation des traitements médicamenteux

Animation :

Dr Yvonnick Bézie, Hôpital Saint Joseph

Dr Vanessa Bloch, Faculté de Pharmacie de Paris, Hôpital Lariboisière

Dr Dominique Bonnet, OMEDIT-IDF - Hôpital Bretonneau

Pr Olivier Bourdon, Faculté de Pharmacie de Paris, Hôpital Robert Debré

Dr Vanida Brunie, Hôpital Emile Roux

Pr Robert Farinotti, Faculté de Pharmacie de Chatenay-Malabry

Dr Patrick Hindlet, Faculté de pharmacie de Chatenay-Malabry, Hôpital Saint Antoine

Dr Audrey Thomas, Faculté de Pharmacie de Paris, Hôpital Cochin

Dr Sonia Prot-Labarthe, Hôpital Robert Debré

Dr Virginie Savoldelli, Faculté de Pharmacie de Chatenay-Malabry, Hôpital Européen Georges Pompidou

Effectif par session :

20 participants maximum

Dans la mesure du possible, groupe pluri-professionnel constitué de 3 ou 4 personnes d'un même établissement

Lieu de Formation

Faculté de Pharmacie de Paris
4, avenue de l'Observatoire
75006 PARIS

€ Tarifs *

Formation continue : 400 euros

**Sous réserve de modifications*

Dates (1er semestre 2017)

- 30 mars 2017
- 23 mai 2017
- 30 mai 2017
- 27 juin 2017

Objectifs

- Former les professionnels de santé hospitaliers à la conciliation des traitements médicamenteux (CTM)
- Mettre en place la démarche dans leur établissement de santé et la pérenniser
- Intégrer la CTM dans la dynamique du parcours de soins du patient en termes de qualité et de sécurité de la prise en charge médicamenteuse (PEC) pour améliorer la PEC globale.

Public et prérequis

- Tous les professionnels de santé concernés par la prise en charge médicamenteuse des patients hospitalisés.
- Médecin, pharmacien, sage-femme, cadre de santé, personnel paramédical des établissements de santé (publics et privés) MCO, SSR, psychiatrie, hôpitaux locaux voire exerçant en établissements médico-sociaux ou en secteur libéral
- Groupe pluri-professionnel :
  - associant à la fois des professionnels ayant déjà la pratique de la CTM et des professionnels ne l'ayant jamais pratiqué
  - avec possibilité de plusieurs professionnels du même établissement de santé

Organisation

Plusieurs sessions (*cf*. ci dessus pour les dates)
Horaires : 9 h 00 - 18 h 00

Contact
01 53 73 15 04 – 99 79
formation.continue@pharmacie.parisdescartes.fr

Pharmacie

Programme : 2 Phases

1. E-learning et évaluation initiale des pratiques/des connaissances du participant :

Une semaine avant la formation, les participants suivront une **formation individuelle à distance**. Ce module e-learning « Formaconcil » se compose des rubriques suivantes :

- Introduction (intégrant une boucle vidéo de la présentation de la démarche de conciliation)
- Evaluation des connaissances *a priori*
- Présentation du principe et des définitions (intégrant contexte, chiffres clés, etc.)
- Méthodologie de la conciliation médicamenteuse en pratique
- Description de l'apport de chaque source d'informations
- Technique d'entretien avec le patient, sur base d'une boucle vidéo (les éléments clés d'une communication efficace)
- Documents, sources, et liens utiles
- Exercice : Cas pratique accompagné

2. Formation présentielle en groupe pluri-professionnel sur une journée

9 h 00 – 13 h 00 :	**Pratiquer la conciliation médicamenteuse**
Objectifs d'apprentissage :	- Comprendre la place de la conciliation médicamenteuse dans le continuum de prise en charge du patient - Maîtriser le recueil de données - Maîtriser l'analyse des données - Maîtriser l'utilisation des données pour améliorer la prise en charge du patient
Méthodologie :	Mise en situation et débriefing (2 séquences consécutives)
13 h 00 – 14 h 00 :	Repas
14 h 00 – 18 h 00 :	**Implémenter la conciliation médicamenteuse dans son environnement de travail**
Objectifs d'apprentissage :	Partager les représentations et les expériences sur la mise en place, le suivi et l'évaluation du processus
Méthodologie :	Brainstorming sur la mise en œuvre de la conciliation médicamenteuse, son organisation, les facteurs favorisants, les facteurs limitants.

Ce programme de formation validera le DPC pour les professionnels de santé le souhaitant et ayant satisfait aux 2 étapes de la démarche dans le calendrier défini.

Inscription et coût pédagogique

Frais pédagogiques (collations et repas inclus):
Pharmaciens, médecins et autres professionnels de santé (préparateurs, infirmiers, …) : 400 euros
Inscription : formation.continue@pharmacie.parisdescartes.fr
Clôture des inscriptions : 3 semaines avant la session souhaitée

Les plus / Compétences acquises

Une équipe pédagogique regroupant des experts ayant une activité hospitalière, une expérience et une expertise reconnue dans le domaine.

Contact
01 53 73 15 04 – 99 79
formation.continue@pharmacie.parisdescartes.fr

UNIVERSITÉ PARIS DESCARTES
FACULTÉ DE PHARMACIE DE PARIS
omedit ILE DE FRANCE